

Réuni sous la présidence de Madame Nathalie LALLIER, Maire.

Secrétaire de séance : Carole OUVRARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PREND ACTE des décisions prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEL-2026-012 : ADOPTE à l'unanimité le règlement intérieur du Conseil Municipal relatif à ses modalités de fonctionnement.

DEL-2026-013 : DÉLÈGUE par 26 voix pour et 3 voix contre, au Maire, les attributions fixées par l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEL-2026-014 : ADOPTE à l'unanimité le Règlement Budgétaire et Financier.

DEL-2026-015 : ADOPTE par 26 voix pour et 3 voix contre, pour le budget 2026, la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025.

DEL-2026-016 : ACCORDE à l'unanimité les subventions aux associations et coopératives scolaires, au titre de l'exercice 2026.

DEL-2026-017 : ACCORDE à l'unanimité une subvention au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2026.

DEL-2026-018 : FIXE par 26 voix pour et 3 voix contre le taux des taxes directes locales qui seront applicables pour l'exercice 2026.

DEL-2026-019 : ADOPTE par 26 voix pour et 3 voix contre le Budget Primitif pour l'exercice 2026.

DEL-2026-020 : DÉCIDE par 26 voix pour et 3 voix contre, de confier un mandat spécial à une délégation de 4 élus, pour participer au déplacement à Krufft en Allemagne, à l'occasion du repas des Séniors.

DEL-2026-021 : AUTORISE à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention relative à l'habilitation de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et à l'échange de données avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, dans le cadre de l'instauration du Permis de Louer.

DEL-2026-022 : DÉCIDE à l'unanimité d'adhérer à l'Association Orbival, de soutenir activement le projet de prolongement de la ligne 18 du métro depuis l'Aéroport d'Orly jusqu'à la gare de Boissy-Saint-Léger, en traversant le territoire du Val d'Yerres Val de Seine, et de désigner les représentants du Conseil Municipal au sein du Comité syndical de l'Agence métropolitaine des mobilités partagées (AGEMOB).

DEL-2026-023 : DÉCIDE à l'unanimité de constituer les commissions communales suivantes :

- Commission n° 1 : Finances, Ressources Humaines et Administration Générale
- Commission n° 2 : Cadre de vie, Aménagement et Transition écologique
- Commission n° 3 : Éducation, Culture et Vitalité territoriale

DEL-2026-024 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein des trois commissions municipales.

DEL-2026-025 : APPROUVE à l'unanimité les modalités de dépôt des listes de candidatures en vue de l'élection des membres des Commission d'Appel d'Offres.

DEL-2026-026 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

DEL-2026-027 : FIXE à l'unanimité le nombre d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DEL-2026-028 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

DEL-2026-029 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de l'Association des Amis des Jumelages.

DEL-2026-030 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du collège Pierre de Ronsard.

DEL-2026-031 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

DEL-2026-032 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Consultative d'Aide aux Riverains.

DEL-2026-033 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat pour l'Étude et l'Aide aux Personnes Handicapées du Val d'Orge.

DEL-2026-034 : DÉSIGNE à l'unanimité les représentants du Conseil Municipal au sein du Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS).

DEL-2026-035 : DÉSIGNE par 26 voix pour et 3 voix contre les représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées instituée par la Métropole du Grand Paris.

DEL-2026-036 : FIXE par 26 voix pour et 3 voix contre les indemnités de fonction du Maire, de Adjoints, des Conseillers Municipaux délégués et autres Conseillers Municipaux investis de missions spécifiques.

DEL-2026-037 : CRÉE à l'unanimité un Comité Social Territorial commun entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale.